

Besançon, le 31 mars 2009

COMMUNIQUE

L'UNSA POLICE 25 dénonce avec véhémence, les attaques injustifiées et calomnieuses d'un journaliste dirigées contre des policiers du Commissariat de BESANCON.

L'UNSA POLICE tient à rappeler à nos concitoyens que les policiers sont intervenus pour interpellier un délinquant circulant à bord d'un véhicule volé, auteur d'un rodéo sauvage pendant de longues minutes et mettant en danger la vie d'autrui.

Cette interpellation risquée eue égard au comportement de ce délinquant a nécessité alors un périmètre de sécurité.

Dès lors lorsqu'un homme muni d'un appareil photo a voulu s'approcher au plus près des lieux, il a lui été sommée de se placer au delà du périmètre de sécurité.

Refusant de répondre aux injonctions des policiers, il a alors été ceinturé, son appareil photo lui a été retiré, et alors que le calme était revenu celui-ci a décliné sa qualité de journaliste.

Il n'a subi aucune violence, mais a été invité à se rendre à l'Hôtel de Police pour justifier de sa qualité professionnelle.

Après vérification au service, et après avoir été reçu par le Directeur Départemental, cette personne est repartie ne se plaignant de rien.

L'UNSA POLICE apporte son soutien aux policiers qui ont dû intervenir dans une situation tendue mais ont agi avec sang froid à tout instant.

Ce journaliste a déposé plainte mais les policiers concernés se sentant injustement mis en cause vont déposer plainte pour dénonciation calomnieuse.

DONT ACTE

LAURENT SIRON
Secrétaire Départemental 25